

## Vers une politique pays

Par *Aude Perron*

Créé le 10/07/2015 - 11:49

«Après les dernières années d'attentisme, les choses bougent enfin ! » Comme beaucoup de partenaires de la communauté éducative, Jean-France Toutikian, secrétaire général de l'Union des Groupements de Parents d'Elèves (UGPE), est soulagé que le projet d'une politique éducative soit en train de se concrétiser. Il faut dire que le transfert des compétences de l'Etat vers la Nouvelle-Calédonie s'est amorcé en 2000 avec le transfert de l'enseignement primaire public, puis celui du primaire privé et du secondaire en 2012. Entre les deux : le Colloque sur la réussite et l'avenir de l'école calédonienne en 2002, puis le Grand débat sur l'avenir de l'école calédonienne en 2010. Mais toujours pas de politique éducative et de cadre juridique, comme l'a encore rappelé la Chambre territoriale des comptes (CTC) dans un rapport présenté aux élus du Congrès, il y a deux semaines (voir notre édition du 22 septembre, L'école peut mieux faire).

**Rouge.** L'an dernier cependant, les travaux de concertation ont repris et sont en passe d'aboutir. Aujourd'hui, un projet éducatif est en cours d'élaboration et sera peaufiné avec la communauté éducative les 8 et 9 octobre (lire ci-dessous). Une démarche inclusive pour prendre en compte la répartition des compétences entre gouvernement, provinces et communes. Objectif : soumission au vote du Congrès en décembre prochain.

Thierry Kadooka, qui représente les directeurs et cadres dans l'enseignement catholique au syndicat CFE-CGC, espère toutefois que le cadre qui se dessine restera souple : « Il faut se donner les moyens de revisiter ce projet éducatif si nécessaire. En même temps, il nous faut de la stabilité, que le chemin soit balisé, que ce projet soit un fil rouge, sans dogme et que l'on garde le cap pour un bon nombre d'années. » Le tout, bien sûr, dans l'objectif de la réussite de l'élève.

« Globalement, nous nous retrouvons dans ce projet de délibération, confie Jean-France Toutikian. Mais il n'y a toujours pas de statut pour les parents d'élèves. Nous sommes tous des bénévoles. Nous n'avons pas de locaux pour nos réunions et permanences. Il faudrait qu'il y ait un budget pour un secrétariat. » Quant au statut des Etablissements publics d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (Epenc), voté en août, il regrette le peu de sièges accordés aux parents et aux élèves sur les conseils d'administration et espère que des modifications pourront être apportées.

**Tranquillement.** Pour Fabienne Kadooka, représentante de l'enseignement public secondaire du CFE-CGC, « le transfert de compétences doit parfaire le niveau éducatif ». D'accord, donc, pour viser un taux de 75 % de réussite au bac, comme le proposait Philippe Germain, dans son discours de politique générale, en avril dernier. « Mais pour cela, il faut des moyens. Or, il y a des dispositifs qui disparaissent, tranquillement, comme les ALP ou les 3e découverte, par exemple. Ils sont remplacés par d'autres, comme les dispositifs relais, mais qui sont, pour nous, largement insuffisants. » Elle rappelle également qu'il ne faut pas négliger la filière professionnelle au profit de la générale, comme c'est la tendance en Métropole. « La filière professionnelle n'est pas une voie de bas étage. Certes, elle coûte plus

cher en raison des plateaux techniques nécessaires, mais cela nous dérange que les élèves soient orientés en fonction des coûts au lieu de faire ce qu'ils veulent faire vraiment. »

## **Le programme du séminaire**

### **Judi 8 octobre**

**9 heures** : discours d'ouverture

**11 heures** : rappel de la démarche du projet éducatif et du processus de co-élaboration

**14 heures-17 heures** : travail en atelier

Atelier 1 : contexte, valeurs, ambitions

Atelier 2 : principes, droit à l'éducation, principes d'égalité et de non-discrimination

Atelier 3 : objectifs transversaux, l'identité calédonienne : l'école, creuset du destin commun et la diversité des publics calédoniens : l'école de la réussite pour tous

Atelier 4 : objectifs transversaux, les conditions de réussite : une école ancrée dans son environnement et les défis du XXIe siècle : une école ouverte sur le monde

Atelier 5 : les objectifs et missions de l'école primaire et les objectifs de l'enseignement secondaire et du service public de l'enseignement supérieur

Atelier 6 : la gouvernance du service public de l'enseignement, la communauté éducative et les établissements

Atelier 7 : la gouvernance du service public de l'enseignement et la charte d'engagement, les instances de pilotage

### **Vendredi 9 octobre**

**8 heures-midi** : synthèse des ateliers

**14 heures-16 heures** : avis sur le projet de délibération

## **Questions à... Hélène Iékawé, en charge de l'enseignement au gouvernement**

*Les Nouvelles calédoniennes* : Où en sommes-nous avec le projet éducatif ?

**Hélène Iékawé** : Nous arrivons à la fin de la phase de consultation et au début de la réalisation de ce projet, avec la rédaction de la délibération cadre qui donnera les grandes orientations du système éducatif pour les années à venir. Elle sera soumise au Congrès à la fin de l'année. Les 8 et 9 octobre, avec la communauté éducative, nous allons corriger, enrichir le texte mais également définir les actions prioritaires à mettre en œuvre pour que le projet éducatif de la Calédonie se concrétise.

## Concrètement ?

En mars (pour la première moitié des actions, NDLR) puis en juin prochain (pour la deuxième moitié, NDLR), ces actions seront instruites. C'est-à-dire que l'on va déterminer qui en sera le pilote, qui va la financer, combien de temps il faut pour la réaliser, etc. Les engagements de tout un chacun, ainsi que les conventions passées avec les institutions, seront compilés dans une charte d'application. Elle sera annexée à la délibération actuellement en projet. Il faut savoir que le projet éducatif est un cadre, une ossature, et qu'il va être complété avec les textes qui vont être votés au fur et à mesure. C'est cet ensemble qui va constituer le code de l'éducation.

## Comment sera évaluée la mise en œuvre ?

Nous allons mettre sur pied un observatoire, courant 2016, pour un suivi statistique, une expertise et de la prospective en matière d'éducation. Egalement, nous avons mis sur pied le comité intercollectivités technique de l'éducation, composé d'élus et de directeurs des administrations. C'est une instance de décision qui participe à la mise en œuvre des orientations de la politique éducative.

# Le chiffre

75

C'est en pourcentage, à l'échéance 2020, l'objectif que proposait Philippe Germain, dans son discours de politique générale, en matière de réussite au niveau baccalauréat, toutes voies confondues (générale, professionnelle ou technologique). Il est de 63 % actuellement.

Photos / vidéos

Auteur : Photo Thierry Perron

Légende : Creuset du destin commun, ouverte sur le monde et favorisant la réussite de tous dans les meilleures conditions, telle se définit l'école calédonienne.

Visuel 1:



---

URL source: <http://www.lnc.nc/article/pays/vers-une-politique-pays>